

HORAIRES DU LYCÉE



du lundi au vendredi

de 8H10 à 18H15 (BTS)

de 8H00 à 18H00 (CPGE)



Devoir le samedi matin de 8H à 12H (CPGE)

PARTENARIATS

 Partenariat avec le CÉGEP Rivière-du-Loup au Québec pour les étudiants de BTS SIO.

 Convention spécifique avec l'IEP de Rennes pour l'accueil des étudiants de la CPGE ECE.

 Conventions avec les universités Rennes 1 et Rennes 2, UBO.

NOS COORDONNÉES

8 rue Rabelais - BP 2255
22022 Saint-Brieuc Cedex 1

Tél. : 02.96.68.32.70

Fax : 02.96.62.12.32

Mel : ce.0220056s@ac-rennes.fr





Site internet

<http://www.lycee-rabelais-saint-brieuc.ac-rennes.fr/>



FORMATIONS POST-BAC

BTS




-  BTS Support à l'Action Managériale (SAM) - 1^{re} et 2^e année
-  BTS Service Informatique aux Organisations (SIO) - 1^{re} et 2^e année

CPGE SCIENTIFIQUE

1^{re} année :

-  Maths Physique Sciences de l'Ingénieur (MPSI)
-  Physique Chimie Sciences de l'Ingénieur (PCSI)

2^e année :

-  Maths Physique (MP)
-  Physique Chimie (PC)
-  Physique Sciences de l'Ingénieur (PSI)

CPGE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

-  Economique et Commerciale voie Economique (ECE) - 1^{re} et 2^e année

En 2019-2020, le Lycée F. Rabelais accueille 298 étudiants

LES ÉTAPES ET LES DATES À NE PAS MANQUER

1- INSCRIPTION ET SAISIE DES VŒUX SUR PARCOURSUP.FR

- Inscription et saisie des vœux **du 22 janvier au 12 mars** (après le 12 mars - 18h, le candidat ne peut plus ajouter de vœux).
- **Entre le 13 mars et le 2 avril**, les élèves doivent compléter leur dossier et confirmer leurs vœux dans PARCOURSUP.

Pas de dossier papier à envoyer. La procédure PARCOURSUP est dématérialisée.

NB : Les notes et appréciations des élèves sont en général remontées automatiquement par les établissements d'origine.

2- PROPOSITIONS D'ADMISSIONS A PARTIR DU 19 MAI ET REPONSES DES CANDIDATS

- Réception et acceptation des propositions d'admission : les candidats prennent connaissance des décisions des établissements et répondent aux propositions d'admission qui leur sont faites dans le délai imparti.

A noter : suspension des propositions d'admission pendant la durée des épreuves écrites du baccalauréat (décompte des délais suspendu). Les candidats peuvent toutefois accepter ou renoncer à des propositions en cours s'ils le souhaitent.

- Phase complémentaire : à partir du 25 juin 2020 pour les lycéens sans proposition d'admission.

3- INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Le secrétariat adresse un dossier d'inscription au domicile de chaque candidat ayant répondu « oui » dans PARCOURSUP. Ce dossier est à retourner complet.

4- REUNION D'INFORMATION

Une réunion d'information devrait être organisée le samedi matin 27 juin à l'attention des futurs étudiants de CPGE, réunion au cours de laquelle l'équipe pédagogique des classes préparatoires présente le programme de 1^{re} année.

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DEMANDE DE LOGEMENT CROUS

La demande est à faire **du 22 janvier au 15 mai 2020** sur la plateforme Parcoursup qui transmet automatiquement au futur étudiant un kit de connexion pour ouvrir un compte personnel sur messervices.etudiant.gouv.fr.

Les revenus pris en considération sont ceux de l'année **2018** déclarés en 2019.

Montant des aides (2019-2020)

Echelons	0bis	1	2	3	4	5	6	7
Montant annuel de la bourse	1 020 €	1 687 €	2 541 €	3 253 €	3 967 €	4 555 €	4 831 €	5 612 €

Echelon 0bis à 7 : La bourse est virée sur le compte bancaire de l'étudiant (10 mensualités de septembre à juin)

N'hésitez pas à faire une simulation de bourses sur le site <http://www.etudiant.gouv.fr/>

TARIFS DEMI-PENSION, INTERNAT CPGE

(tarifs 2020 votés par le Conseil d'Administration)

Payable en 3 fois

Demi-pension : 520.73 €/an

Internat CPGE : 1 681.56 €/an

Possibilité d'être interne-externé (1 309.61 €/an) : L'étudiant a la possibilité de prendre ses 3 repas dans l'établissement mais n'est pas hébergé au lycée. Idéal pour ceux qui auront une chambre à proximité du lycée.

L'internat est réservé aux étudiants de CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles). Les étudiants de BTS ne sont pas éligibles pour les places à l'internat.

La candidature pour l'internat se fait exclusivement via la procédure PARCOURSUP ; elle est soumise à des critères de nombre de parts de bourse, de revenu, de fratrie et d'éloignement géographique.

SÉCURITE SOCIALE ÉTUDIANTE

Depuis 2018, tous les nouveaux étudiants sont rattachés au régime général de la Sécurité Sociale.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE DES CPGE À L'UNIVERSITÉ

La loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche prévoit que les lycées conventionnent avec au moins une université, afin de faciliter les passerelles ou les poursuites d'études des étudiants de CPGE vers les formations universitaires. A ce titre, le Lycée Rabelais a signé des conventions avec :

- l'Université de Rennes 1,
- l'Université de Rennes 2,
- l'Université de Bretagne Occidentale.

Droits d'inscription : 180 € à 190 € (tarif à titre indicatif, à vérifier au 1er septembre auprès des Universités.